Image not found or type unknown

Acquisition d un immeuble locatif

Par **emi62**, le **29/01/2016** à **21:19**

Bonsoir à tous, j'ai besoin d'être éclairée...
Mon conjoint et moi signons la semaine prochaine le 3 février l'acte de vente pour un immeuble locatif qui comprend 4 F1 dont les loyers avec charges sont de 340 euros. Les locataires sont tous au RSA et perçoivent donc le maximum en apl. J'ai vu le propriétaire actuel cet après-midi qui me dit que l'apl qui sera versée le 5 février reste pour lui comme c'est pour le mois précédant mais les charges également donc en gros on devient propriétaire à partir du 3 février mais ne percevrons rien ce mois-ci... Est-ce normal?
Merci pour vos réponses!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés